



Les Agences régionales de la biodiversité, relais entre entreprises et biodiversité – A09

Judi 13 octobre - 11h00 Salle **G**

 Session témoignages  45 min  40 places

Organisateur : OFB Animé par : Gérald MANNAERTS, OFB

Intervenants : Sabine OZIL-QUINTAS, Agence régionale pour la Biodiversité et l'Environnement de Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Antoine DERVAUX, Agence régionale de la biodiversité Bourgogne-Franche-Comté
 Benjamin VIRELY, Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire



30-35 participants

Problématique

La loi Biodiversité de 2016 a permis la création des Agences régionales de la biodiversité (ARB), résultant d'une coopération renforcée entre l'Office français de la biodiversité et les régions et reposant sur une démarche adaptée à la réalité et aux enjeux de chaque territoire. Les Agences régionales de la biodiversité ont vocation à optimiser les actions et projets dans les territoires et à les démultiplier grâce à une meilleure efficacité des moyens et des acteurs. Elles permettent de mieux coordonner les politiques nationales, régionales et locales de biodiversité mais aussi de mieux inclure les enjeux de sa préservation et de sa reconquête dans les projets du territoire. Cet atelier s'est intéressé aux expériences de plusieurs ARB, à l'évolution des pratiques suites à leur intervention et aux enjeux de demain pour faciliter le lien entre entreprises et biodiversité.

Objectifs

L'objectif était avant tout d'illustrer le fait que les Agences régionales de la biodiversité ont vocation à être des appuis pour les acteurs économiques et les entreprises, en développant des projets de partenariat menés dans les régions. Les intervenants souhaitent montrer que les ARB peuvent faciliter le lien entre acteurs économiques et non économiques et accompagner des filières dans leur évolution vers davantage de prise en compte de la biodiversité.

Messages clés

- Les ARB sont à des niveaux très variables d'investissement sur le sujet économie et entreprises. Les plus avancées effectuent des actions depuis plusieurs années, organisent des ateliers et accompagnent des filières. Certaines ARB commencent doucement à identifier les acteurs économiques de la Région.
- Les ARB répondent en tout premier lieu à un besoin de sensibilisation des têtes de réseaux, au travers d'ateliers et de formations. Le sujet environnement et biodiversité monte (moins vite que le sujet énergie) mais nécessite d'être guidé pour dépasser par exemple les questions de ruche, hôtel à insecte ou fauche tardive, qui ne sauraient remplacer une vision globale
- Les ARB n'ont pas la capacité aujourd'hui d'accompagner les entreprises individuellement en raison de leur taille souvent réduite. Il est nécessaire de former d'autres intervenants sur la mesure de l'impact de l'entreprise sur la biodiversité dans son ensemble.

Pistes de solutions

Il y a un réel besoin d'accompagnement des entreprises, au travers notamment de leur RSE, pour aller vers une meilleure intégration de la biodiversité dans leurs pratiques. Pour y répondre il est nécessaire d'afficher des moyens d'animation à différents échelles (régional, avec les ARB, mais aussi infrarégional). Les ARB ne pourront répondre à tous les besoins

Pépite

Lien dans les questions entre le sujet économie et potentiel de rendre l'accès aux espaces naturels payant. Bien que cette idée interroge, elle illustre en particulier la question des services écosystémiques rendus par la biodiversité et les espaces naturels, et la façon de les valoriser dans une approche économique.